

Programme de soutien technique des lacs

*Rapport d'activités présenté à la
municipalité de **Sainte-Agathe-des-Monts***

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	4
CONTEXTE	5
ACTIVITÉS	7
Activités de sensibilisation	7
Réunions et rencontres	9
Installations septiques	10
Égouts pluviaux	11
Bandes riveraines	12
Navigation.....	13
Caractérisation des lacs.....	14
Communication.....	16
ORIENTATIONS À PRENDRE	17
LISTE DES LIVRABLES	19
ANNEXE 1 - LIVRABLES INSTALLATIONS SEPTIQUES	21
ANNEXE 2 – LIVRABLES ÉGOUTS PLUVIAUX.....	22
ANNEXE 3 – LIVRABLES BANDES RIVERAINES	23
ANNEXE 4 – LIVRABLES NAVIGATION.....	24
ANNEXE 5 - LIVRABLES CARACTÉRISATION DES LACS.....	25
ANNEXE 6 – LIVRABLES COMMUNICATION	26

INTRODUCTION

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans un développement économique soutenu, une très forte croissance démographique et une augmentation accrue de l'occupation riveraine des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse.

Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à d'énormes pressions qui peuvent menacer leur intégrité. Plusieurs lacs des Laurentides montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables chez les riverains et la municipalité. Par exemple, la réduction des possibilités de loisir sur un plan d'eau infesté de plantes aquatiques envahissantes peut entraîner une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier.

Dans le cadre du projet Bleu Laurentides, le programme de soutien technique des lacs auquel la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a adhéré à l'été 2006 avait pour objectif de faire le suivi de l'état de santé de certains lacs, d'améliorer les connaissances sur certaines problématiques lacustres, de sensibiliser la population à ces problématiques et de favoriser la prise en charge du suivi de l'état de santé de ces lacs par les associations et riverains. En collaboration avec le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a sélectionné des objectifs spécifiques en début de saison et a encadré mes activités au courant de l'été. Quatre grandes problématiques ont été ciblées dès le départ : la végétalisation des bandes riveraines, les installations septiques, les égouts pluviaux et l'eutrophisation. Nous avons aussi décidé de travailler principalement sur le lac des Sables étant donné son importance économique et sociale pour la municipalité. La caractérisation des plans d'eau a toutefois porté sur trois autres lacs, soit les lacs Merisier, Papineau et Brûlé.

Étant donné que Sainte-Agathe-des-Monts en était à sa première année dans le programme de soutien technique des lacs, il a été impossible d'entrer en contact avec toutes les associations ni d'aborder toutes les problématiques auxquelles sont confrontés les lacs du territoire. Les objectifs ciblés à l'été 2006 et les activités menées ne sont donc en rien une liste exhaustive des actions à mener pour assurer une protection adéquate de l'ensemble des plans d'eau. Toutefois, le programme de soutien technique des lacs a connu une première année stimulante et riche en apprentissage pour la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts et a permis une importante avancée dans la connaissance des lacs des Sables, Merisier, Papineau et Brûlé. Beaucoup de travail reste à faire pour assurer la pérennité des plans d'eau, mais la participation au projet Bleu Laurentides est un pas dans la bonne direction pour la gestion durable de ces milieux fragiles. Il va sans dire que la continuité des activités entamées et l'élargissement de la collaboration entre les riverains et la municipalité passeront en grande partie par la poursuite du programme de soutien technique des lacs à l'été 2007. À cet effet, il est recommandé que la municipalité de Sainte-Agathe-des-Monts adhère au programme de soutien technique des lacs à l'été 2007.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Voici les objectifs spécifiques ont été identifiés au début du projet par la Ville, le coordonnateur du programme, Vincent Perron, et moi-même. Bien qu'ils aient évolué en cours de route, les problématiques de l'eutrophisation, des bandes riveraines et des installations septiques sont restées des enjeux de premier ordre. À la caractérisation des lacs Brûlé et des Sables se sont ajoutés les lacs Merisier et Papineau. À la problématique des égouts pluviaux, celle de la navigation sur le lac des Sables s'est ajoutée comme thématique aux activités de sensibilisation. Finalement, la problématique des espèces végétales envahissantes a été abordée sommairement étant donné tout le travail qui a été fait pour approfondir les autres problématiques qui semblaient plus urgentes aux yeux de tous les intervenants.

1. Sensibiliser les citoyens de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, plus particulièrement les riverains des lacs Brûlé et des Sables, aux **problématiques d'eutrophisation et d'érosion** des rives ainsi qu'à l'importance de protéger / revégétaliser les **bandes riveraines**.
2. Caractériser *certaines secteurs sensibles* des lacs Brûlé et des Sables avec l'aide des riverains. Cette activité permet de tester les **protocoles de caractérisation** communautaire élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et de former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé de ces deux lacs.
3. Confectionner un **plan stratégique triennal de caractérisation des lacs Brûlé et des Sables** avec l'aide des riverains. Ce plan stratégique inclue un plan standardisé de récolte et de stockage d'information (carnet de santé des lacs).
4. Proposer à la municipalité de Ste-Agathe-des-Monts un plan d'action afin 1) de diminuer le risque d'introduction **d'espèces végétales envahissantes** au lac des Sables et 2) de limiter l'érosion des berges de ce lac (causée par les vagues des gros bateaux).

5. Élaborer un plan stratégique d'inventaire des fosses septiques situées autour du lac des Sables.

CONTEXTE

La réussite du programme de soutien technique des lacs à Sainte-des-Agathe-des-Monts repose en grande partie sur la participation active de **M. Grant Mackenzie**, conseiller municipal à la Ville. Le support technique, matériel, sa grande connaissance du milieu et sa disponibilité m'ont permis d'avancer, d'avoir accès à de la documentation et de créer des contacts plus rapidement. La présence d'une personne ressource disponible à la municipalité pour encadrer et faire le lien entre les différents intervenants est essentielle à la mise en place d'un tel programme. Il est fortement recommandé que ce contexte soit présent dans la poursuite du projet.

À mon arrivée, l'**Association de protection du lac des Sables** (APELS) venait tout juste de se former. L'organisation d'activités de sensibilisation à large ampleur en partenariat avec ses membres ne pouvait donc pas se mener vu la situation un peu précoce. L'APELS a dû avant tout recruter des membres, bien cibler ses objectifs et établir son plan d'action pour les années à venir. J'ai toutefois été bien accueillie par l'APELS, participé à toutes leurs rencontres et collaboré activement à la structuration d'un plan d'action pour la protection du lac des Sables.

Le **lac Brûlé** est très peu développé comparativement au lac des Sables et n'est pas aux prises avec des problématiques environnementales importantes. L'association du lac est en place depuis très longtemps et a déjà fait partie du Programme des lacs du Ministère de l'environnement. **Monsieur John Holinsky** est le responsable du suivi de l'état de santé du lac et prend déjà les mesures nécessaires à cet effet. Vu la grande organisation de l'association et l'importante sensibilisation de ses riverains, nos actions au lac Brûlé se sont résumées aux mesures physico-chimiques.

Le **lac Merisier** est un petit lac peu développé qui ne comporte pas d'association de riverains. Un résident, **Monsieur François Gohier**, m'a contacté en premier lieu parce que son lac s'est soudainement couvert d'une plante aquatique, l'utriculaire pourpre. J'ai donc mené quelques

activités avec un petit groupe de riverains pour caractériser le plan d'eau, prendre les mesures physico-chimiques et les sensibiliser aux causes de l'eutrophisation d'un lac.

L'association du **lac Papineau** était dès le départ peu encline à participer au programme de soutien technique des lacs. Nous avons donc seulement pris les mesures physico-chimiques avec une riveraine, **Madame Chantal Giroux**. Aucune autre activité n'a été menée sur ce lac qui mériterait une plus grande attention l'été prochain.

Finalement, la **Ville de Sainte-Agathe-des-Monts** a grandement collaboré à mes activités en se montrant ouverte à toutes mes propositions et en m'offrant tout le support matériel, humain et technique nécessaire. J'ai pu faire quatre présentations devant l'administration de la municipalité, ce qui m'a permis de sensibiliser grandement les décideurs à la protection de leurs plans d'eau. Cette ouverture et cet intérêt pour les activités que j'ai mené ont contribué fortement à la réussite du programme de soutien technique des lacs. Cet aspect doit être maintenu et renforcé dans la poursuite du projet. Toutefois, il y a eu peu de contact entre les associations et la municipalité et cet aspect devra être développé dans le futur.

ACTIVITÉS

Voici la liste de toutes les activités qui ont été menées dans le cadre du projet de soutien technique des lacs en lien avec les problématiques ciblées. La grande majorité des activités prévues ont été menées à l'été 2006 et plusieurs autres ont été planifiées pour l'année suivante. Une attention particulière a été portée aux pratiques que la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts peut appliquer pour améliorer la qualité de ses plans d'eau. D'autres activités ont été menées pour sensibiliser les riverains et renforcer le rôle des associations de lacs.

Activités de sensibilisation

Quelques activités de sensibilisation ont eu lieu au cours de l'été dans le but d'informer les riverains et la population de Sainte-Agathe-des-Monts de l'importance de protéger leur plans d'eau et des pratiques qui menacent leur intégrité. Les activités de sensibilisation sont d'une grande importance puisqu'elles mènent généralement à des discussions en profondeur sur la problématique et permettent de rejoindre un public qui ne prendra pas nécessairement le temps de lire une brochure ou de s'impliquer dans une association de lac. C'est aussi bien souvent l'occasion d'avoir un contact privilégié avec les principaux concernés et de connaître leurs expériences ou opinions sur un sujet.

- J'ai tenu, en compagnie de membres de l'APELS, un kiosque de sensibilisation lors des



Kiosque de sensibilisation avec Mme. Leona Eiding et bocal de déchets illustrant ce que l'on retrouve dans le lac des Sables.

célébrations du 1^{er} juillet à la Place Lagny. Plusieurs résidents sont venus nous poser des questions sur l'état de santé du lac des Sables et nous avons recruté cinq nouveaux membres de l'APELS. Ce kiosque était la première parution publique de l'APELS depuis sa formation au printemps.

- Le 16 juillet 2006, j'ai organisé la projection du film « J'ai pour toi un lac » au pavillon Le Relais des Sables. En guise d'introduction, j'ai invité le Comité consultatif sur l'environnement (CCE) et l'APELS à venir présenter leurs organisations et leurs activités à venir. Mme Suzanne Gohier a présenté le CCE et M. Alfred Bélisle (président) a présenté l'APELS. Le maire, M. Paquette, a aussi prononcé une courte allocution pour présenter les actions que Sainte-Agathe-des-Monts entend poursuivre pour la protection du lac des Sables. J'ai également introduit la projection en présentant le CRE Laurentides et le projet Bleu Laurentides. Cette projection a attiré entre 25 et 30 personnes.



- Tout au long de l'été, j'ai aussi rencontré des riverains se questionnant sur divers sujets (ex. : prolifération de l'utriculaire pourpre au lac Merisier, exutoire victoria passant sur le terrain d'une propriété privée, etc.), répondu à plusieurs demandes d'information par téléphone et courriel (ex. : aérateurs au lac Papineau, cyanobactéries au lac des Sables, etc.) et rencontré plusieurs intervenants du milieu (ex. : M. Charles Cloutier en lien avec son étude sur la mise en valeur du milieu riverain, M. Jean-François Bienvenue pour le graphisme de la brochure navigation, M. Martin Chabot - cartographe à la MRC des Laurentides, etc.). Compte tenu du nombre d'heures passées à répondre à toutes les demandes d'informations, il m'apparaît clair que la participation de Sainte-Agathe-des-Monts au projet répond à un grand besoin de support technique de la part des riverains et des associations de lacs.

Réunions et rencontres

- J'ai participé à toutes les réunions de l'APELS puisque cela m'apparaissait comme la meilleure façon de sensibiliser leurs membres aux enjeux prioritaires du lac des Sables. De plus, j'ai pu les alimenter en documentation et répondre à leurs questions plus techniques.
- J'ai participé à une rencontre de l'Association de protection du lac aux Quenouilles, le 11 juin 2006, en compagnie de la mairesse de Val-des-Lacs, Mme. Berthe Bélanger, et ma collègue, Lucie Bouchard, qui également participé au projet du CRE Laurentides. Étant donné qu'une dizaine de riverains habitent sur le territoire de Sainte-Agathe-des-Monts, il m'apparaissait important de les mettre au courant de ma présence et de l'implication de la municipalité.
- J'ai aussi participé à deux réunions du CCE pour les sensibiliser à la question des lacs et leur proposer diverses activités de sensibilisation qu'il pourrait chapeauter l'an prochain. La collaboration entre le CCE et les associations de lacs m'apparaît primordiale pour coordonner les efforts de protection des cours d'eau et faire le lien entre les associations et la municipalité.

- J'ai finalement participé à la première rencontre entre le maire, M. Laurent Paquette et l'APELS qui visait à faire connaître les préoccupations de l'APELS et les moyens que la Ville entend prendre pour protéger le lac des Sables.

Installations septiques

L'écoulement des installations septiques vers le lac des Sables est une préoccupation importante pour l'APELS et la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts. Suite à la lecture du rapport « Classification des installations septiques du lac des Sables » du Ministère de l'Environnement en 1985 et après discussion avec plusieurs résidents, j'ai constaté qu'il y a un important manque d'information concernant les installations septiques tant au niveau de la municipalité que des propriétaires.

- J'ai élaboré une brochure d'information en français (« Connaître son installation septique pour protéger nos cours d'eau ») et en anglais (« Know your septic installation and help protect our lakes and rivers ») qui servira à appuyer les inspecteurs municipaux dans leur visite sur le terrain. Cette brochure peut aussi être distribuée par l'Hôtel de ville, les agents et les promoteurs immobiliers et les associations de lac. Pour valider l'utilité de cette brochure, j'ai fait une première rencontre avec un inspecteur pour recueillir ses commentaires. La Ville entend retravailler la brochure par leur graphiste et l'utiliser activement. (voir annexe 1)
- J'ai aussi élaboré un plan d'action (« Gestion des installations septiques ») proposant un échéancier et des mesures pouvant être entreprises pour résoudre le problème. J'ai présenté ce plan d'action le 4 août au maire, M. Laurent Paquette, à un conseiller, M. Grant Mackenzie et au directeur du Service de la planification du territoire, M. Michel Perron. Le plan d'action a été reçu positivement et on m'a proposé de faire une présentation à ce sujet aux inspecteurs municipaux la semaine suivante. (voir Annexe 1)
- J'ai donc fait une présentation PowerPoint le 10 août 2006 (« Gestion des installations septiques et des bandes riveraines pour protéger le lac des Sables ») à quatre inspecteurs municipaux, à M. Grant Mackenzie, M. Michel Perron et au directeur général, M. Denis

Savard. La présentation avait pour but de les sensibiliser à l'eutrophisation d'un plan d'eau et à l'importance d'une installation septique conforme. La présentation a mené sur une bonne discussion concernant les difficultés sur le terrain à appliquer la législation et sur les façons d'approcher la problématique. (voir Annexe 1)

Égouts pluviaux

Les eaux pluviales et de ruissellement se déversent directement dans le lac des Sables et sont une source importante de pollution. Étant donné leur contribution à l'eutrophisation du lac et la grande préoccupation qu'ils représentent pour l'APELS et la population, j'ai décidé de rajouter cet aspect à mes activités de l'été.

- J'ai fait une importante recherche documentaire afin d'écrire un rapport (« Savoir gérer les eaux de ruissellement pour protéger nos cours d'eau ») qui propose différentes solutions de gestion des eaux de ruissellement accessible à une municipalité de l'importance de Sainte-Agathe-des-Monts. Le rapport propose aussi des activités de sensibilisation que la municipalité pourrait mettre en place conjointement avec son CCE.
- Présentation du programme Le Chemin du Poisson Jaune (« Yellow Fish Road Program ») au CCE afin d'en faire une activité de sensibilisation l'été prochain. Le programme a été accueilli positivement par le CCE et représenterait une importante campagne de sensibilisation auprès de la population.
- Pour simplifier le rapport sur les égouts pluviaux, j'ai fait un petit tableau comparatif des ouvrages de traitement disponibles sur le marché (« Comparaison des installations de traitement des eaux pluviales au point de rejet »). (voir Annexe 2)
- J'ai aussi fait une présentation PowerPoint le 9 août 2006 pour présenter le rapport au maire, M. Laurent Paquette, au directeur des services techniques, M. Michel Thibault, au directeur de l'hygiène du milieu, M. Marcel Baillargé et à deux conseillers municipaux, M. Grant Mackenzie et M. Jean-Léo Legault. La présentation a été accueillie positivement et a stimulé

la réflexion sur les nouvelles façons d'aménager les fossés et sur l'importance de trouver une solution pour la gestion des eaux pluviales (voir Annexe 2).

Bandes riveraines

La bande riveraine du lac des Sables étant grandement déboisée, la végétalisation des rives et la sensibilisation des riverains à cette problématique sont une priorité pour l'APELS et une préoccupation pour la Ville.

- Le 26 mai 2006, j'ai participé avec le CRE Laurentides à la plantation de 350 arbustes de rivage à la place Lagny dans le cadre du projet « Plantation et nettoyage du bassin versant » d'Abrinord. Suite à cette journée de végétalisation, j'ai écrit un communiqué (« Végétalisation de la rive du parc Lagny ») pour la Ville qui a mené à l'écriture d'un article dans le journal « L'information du Nord ». (voir Annexe 3)
- Pour informer la population de cette initiative et les sensibiliser aux bienfaits de la végétalisation riveraine, j'ai écrit un court texte qui se retrouvera sur une affiche installée à l'endroit où a eu lieu la plantation de la Place Lagny. (voir Annexe 3)
- J'ai aussi fait une présentation PowerPoint le 10 août 2006 (« Gestion des installations septiques et des bandes riveraines pour protéger le lac des Sables ») à quatre inspecteurs municipaux, à M. Grant Mackenzie, M. Michel Perron et au directeur général, M. Denis Savard. La présentation avait pour but de les sensibiliser à l'eutrophisation d'un plan d'eau et à l'importance d'une bande riveraine végétale. La présentation a mené sur une bonne discussion concernant les difficultés sur le terrain à appliquer la législation et sur les façons d'approcher la problématique. (voir Annexe 1)
- En collaboration avec l'APELS, j'ai finalement élaboré un plan d'action pour une activité de végétalisation des terrains privés et publics du lac des Sables. Ce plan d'action a été remis au maire Laurent Paquette et à l'APELS et a été discuté lors d'une rencontre commune le 13 août 2006. (voir Annexe 3)

Navigation

Le lac des Sables a une grande quantité d'embarcations motorisées ou non. La Baie Major a deux plages, un camping, un débarcadère et une école de voile. La baie de Sainte-Agathe a quant à elle une plage, un quai municipal, un bateau de croisière et deux parcs municipaux. Tous les utilisateurs de ces lieux doivent cohabiter et se partager le plan d'eau avec les centaines de propriétaires riverains qui ont accès au lac. En plus d'imposer sur le lac des Sables de fortes pressions environnementales, cette situation entraîne des conflits d'usage et une cohabitation quelques fois difficile.

- La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts a publié une brochure bilingue (« Quiétude sur l'eau ») afin d'illustrer les règles de sécurité nautique et la carte du lac des Sables. Plusieurs citoyens et l'APELS étaient insatisfaits de l'aspect et du contenu de cette brochure. J'ai donc retravaillé cette brochure avec M. Jean-François Bienvenue (Infographie Boréale) dans le but de répondre aux critiques qui avaient été formulées. La brochure (« Guide de sécurité nautique et carte ») pourrait être distribuée à l'Hôtel de Ville, aux débarcadères et par les constables spéciaux qui patrouillent le lac des Sables pendant l'été. (voir Annexe 4)
- J'ai aussi fait un tableau (« Exigences en matière d'équipement de sécurité minimal ») illustrant l'équipement de sécurité qui est obligatoire selon le type d'embarcation et un autre sur l'âge minimal pour conduire les différents types d'embarcations motorisées. Ces tableaux pourraient être reproduits sur une affiche à l'entrée du débarcadère de la baie Major. (voir Annexe 4)
- Finalement, j'ai proposé à l'APELS une série de recommandations qui visent à améliorer la cohabitation et la sécurité sur le lac des Sables et la protection des secteurs sensibles. Ces recommandations seront utilisées ultérieurement dans leur plan d'action sur l'amélioration de la navigation sur le lac des Sables. (voir Annexe 4)

Caractérisation des lacs

La caractérisation des lacs est importante pour connaître leur état de santé et suivre leur évolution dans le temps. De plus, elle permet aux riverains d'avoir un regard plus objectif sur la détérioration ou l'amélioration des conditions de leurs lacs. Les riverains nous ont gentiment accompagnés dans leurs embarcations pour aller prendre les mesures.

- Le coordonnateur du projet au CRE Laurentides, Vincent Perron, et moi avons fait la tournée des lacs Merisier, des Sables, Brûlé et Papineau pour prendre des mesures physico-chimiques de ceux-ci, le 23 juillet 2006. À l'aide d'une multisonde, nous avons mesuré le niveau de l'oxygène dissous, le pH, la conductivité et la température à chaque mètre de profondeur dans les fosses les plus profondes des lacs. Une deuxième série de mesures seront prises par le CRE Laurentides au mois de septembre. Les riverains et la municipalité recevront le rapport à l'hiver.



Prise de données avec la multisonde au lac Merisier en compagnie de M. François Gohier



Prise de données avec la multisonde au lac des Sables en compagnie de M. Pierre Robillard et M. Daniel Piché.



- Des protocoles de caractérisation (bande riveraine, plantes aquatiques, périphyton, substrat) ont été élaborés par le CRE Laurentides et le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin de permettre aux associations et aux riverains de suivre l'état de santé de leurs lacs. Ces protocoles ont été expérimentés aux lacs Merisier (en compagnie de quatre riverains, le 28 juillet 2006) et des Sables (en compagnie d'un riverain, le 2 août 2006). Les riverains pourront poursuivre ces protocoles les années suivantes par eux-mêmes.
- La caractérisation des lacs nécessite du matériel. J'ai donc construit trois aquascopes, trois tiges de profondeur et trois règles de mesure que toute personne désirant mener les protocoles proposés pourra emprunter. Ce matériel est entreposé à l'Hôtel de Ville et est disponible aux associations de lacs et aux riverains sur réservation. Un cartable d'information comportant les différentes cartes des lacs et les protocoles est aussi mis à leur disposition.



L'aquascope est utile pour regarder la composition du fond du lac, le substrat et les plantes aquatiques. Il est fabriqué dans un tuyau de PVC et possède une vitre à l'extrémité.

Communications

- J'ai fait une entrevue avec le journal « La Vallée » qui a mené à l'écriture d'un article sur le projet Bleu Laurentides et ma présence pour la protection du lac des Sables. (voir Annexe 6)
- J'ai aussi écrit deux articles (« La ville de Sainte-Agathe-des-Monts s'engage dans le projet Bleu Laurentides » et « Les cyanobactéries ou algues bleues ») qui pourront être utilisés pour le site web de la Ville. (voir Annexe 6)
- J'ai finalement écrit un article (« Chronique du lac ») en collaboration avec un membre de l'APELS, Mme. Catherine Arcand, qui avait pour objectif de sensibiliser les lecteurs aux problématiques environnementales qui menacent le lac des Sables. (voir Annexe 6)

ORIENTATIONS À PRENDRE

Pour que le suivi soit fait sur les activités proposées, que la sensibilisation s'élargisse à toute la population et que Sainte-Agathe-des-Monts ait une meilleure connaissance de l'ensemble de ses lacs, il est fortement conseillé de poursuivre le programme de soutien technique des lacs l'an prochain. Si Sainte-Agathe-des-Monts décide de cesser sa participation au projet Bleu Laurentides, il faut à tout le moins renforcer sa collaboration avec les associations de lacs et consacrer temps et moyens financiers à mieux connaître l'état de santé de ses lacs et apporter les correctifs nécessaires pour l'améliorer. Mon stage au sein du programme de soutien technique des lacs m'a fait réaliser plus que jamais l'importance de la présence d'une personne ressource en environnement et disponible pour soutenir les associations de lacs et les riverains.

Voici un résumé des grandes orientations significatives pour améliorer la qualité des lacs observés cet été :

- ✓ Se doter d'un plan d'action efficace pour s'assurer que les propriétaires fassent vidanger leurs **installations septiques** selon la fréquence prescrite par le Règlement, soit aux 2 ans pour les résidences permanentes et aux 4 ans pour les résidences secondaires .
- ✓ Mettre en place des mesures efficaces de gestion des **eaux de ruissellement** et cesser rapidement le rejet direct des égouts pluviaux dans le lac des Sables.
- ✓ Mettre en place un programme de **végétalisation** des bandes riveraines en collaboration avec les associations de lacs et les riverains et végétaliser toutes les bandes riveraines en terres publiques et privées.
- ✓ Mettre en place les mesures nécessaires pour assurer une **sécurité nautique** sur le lac des Sables et encourager le développement d'activités nécessitant des embarcations non motorisées (kayak, voile, canot, etc.).

- ✓ Encourager les associations de lacs à prendre en charge le suivi de l'évolution de l'état de santé de leurs lacs et faciliter la diffusion de l'information.
- ✓ **Collaborer activement** à l'élaboration d'activités de sensibilisation et de protection avec les associations de lacs afin de **coordonner les efforts** et travailler vers un même objectif.
- ✓ Sensibiliser l'administration de la Ville et tous ses départements aux problématiques qui touchent ses cours d'eau afin que chaque action ou activité vise un même objectif, soit la protection et la mise en valeur des lacs.

La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts avec son centre-ville qui surplombe le lac des Sables est un site exceptionnel dans les Laurentides. Toutefois, des années de statut quo et un développement immobilier rapide menacent l'équilibre de plusieurs lacs. Les magnifiques lacs que l'on retrouve sur le territoire sont des biens précieux et surtout très fragiles. Leur protection doit donc dorénavant être en tête des priorités et au cœur même de tous projets de développement. La qualité de vie des résidents et l'attrait que représentera Sainte-Agathe-des-Monts dans cinquante ans dépendront en grande partie des actions de protection qui auront été menées aujourd'hui. J'espère que le programme de soutien technique des lacs de cet été aura aidé à approfondir la réflexion sur cet enjeu et encouragera les utilisateurs à modifier et améliorer certaines pratiques.

LISTE DES LIVRABLES

TYPE DE DOCUMENT	LANGUE	TITRE
Affiche	F	Film « J'ai pour toi un lac »
Affiche	F	Matériel de sécurité nautique
Article	F	Chronique du lac
Article	F	La Ville de Sainte-Agathe-des-Monts s'engage dans le projet Bleu Laurentides
Article	F	Les cyanobactéries ou algues bleues
Article	F	Les rives du Parc Lagny de retour à l'état naturel
Brochure	F et A	L'espérance de vie d'un lac dépend de nous
Brochure	F	Protéger et végétaliser les bandes riveraines
Brochure	F	Sécurité nautique et carte du lac des Sables
Brochure	F et A	Connaître son installation septique
Communiqué	F	Végétalisation de la rive du parc Lagny
Document	F	Résumé protocole substrat
Document	F	Résumé protocole périphyton
Document	F	Résumé protocole bandes riveraines
Document	F	Plan d'action végétalisation des rives du lac des Sables
Document	F et A	Trousse du riverain
Document	F	Analyse des résultats multisonde (4 lacs)
Powerpoint	F	Savoir gérer les eaux de ruissellement pour protéger nos cours d'eau
Powerpoint	F	Programme de soutien technique des lacs
Powerpoint	F	Gestion des installations septiques et des bandes riveraines
Rapport	F	Savoir gérer les eaux de ruissellement pour protéger nos cours d'eau

ANNEXE 1 - LIVRABLES INSTALLATIONS SEPTIQUES

ANNEXE 2 – LIVRABLES ÉGOUTS PLUVIAUX

ANNEXE 3 – LIVRABLES BANDES RIVERAINES

ANNEXE 4 – LIVRABLES NAVIGATION

ANNEXE 5 - LIVRABLES CARACTÉRISATION DES LACS

ANNEXE 6 – LIVRABLES COMMUNICATION

